

Logiciel de montage vidéo : VSDC

Jean-Jacques SCHNEIDER

Jeudi 10h - 11h30

Objectifs de la formation

Savoir éditer des fichiers vidéos, les assembler et les sonoriser.

Ce cours n'aborde pas les techniques de prises de vues.

Ce cours sera fait sur PC/Windows 11, à l'aide du logiciel VSDC Éditeur vidéo.

<http://www.videosoftdev.com/fr/free-video-editor>

Vous apprendrez à :

- Installer et configurer le logiciel VSDC,
- Identifier les conteneurs et les codecs utilisés dans un fichier vidéo,
- Regarder les vidéos à l'aide d'un programme n'utilisant pas de conteneurs externes (VLC),
- Convertir une vidéo d'un format à un autre,
- Éditer une vidéo :
 - o Créer un projet vidéo,
 - o Ajouter des objets vidéo et/ou des images, les fusionner,
 - o Ajouter des effets vidéos (filtres, ...) globalement ou par partie,
 - o Supprimer des parties, supprimer les bordures (noires),
 - o Créer un diaporama mélangeant des vidéos et/ou des images
 - o Superposer un objet animé sur une partie d'une vidéo,
 - o Gérer les transitions entre vidéos et/ou images,
 - o Ajouter une piste son, la positionner, l'éditer, la traiter (normalisation, correction de volume, égaliseur ...)
 - o Ajouter un objet, lui appliquer un mouvement,
 - o Enregistrer le résultat dans un fichier vidéo, au format désiré.

Le logiciel VSDC est très complet et ce cours ne prétend pas en explorer toutes les possibilités.

Prérequis

Ce cours demande d'être déjà à l'aise avec un ordinateur et de savoir copier-coller-enregistrer des fichiers sur l'ordinateur et sur clé USB.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà utilisé un logiciel de montage vidéo.

L'assiduité aux cours est une **condition essentielle** pour pouvoir suivre ce cours dans de bonnes conditions.

Il est illusoire de penser profiter de ce cours sans un minimum de travail personnel (au moins une demi-heure par semaine).

Durée

Une heure 30 par semaine pendant 6 semaines. En fonction des besoins, la durée du cours pourra être portée à 8 semaines.

Prévoir une clé USB

Septembre 2022